

# Information – Rating

## Contexte

L'application d'une tarification différenciée des crédits, basée sur une prise en compte des coûts spécifiques, est incontournable dans un marché de plus en plus concurrentiel. Celle-ci est plus équitable, car chaque client supporte son propre profil de risque et non celui de l'ensemble des clients de la Banque. Une estimation des coûts du risque du crédit nécessite une connaissance approfondie de la probabilité de défaut du débiteur (le « rating ») et une analyse détaillée de l'affaire financée. A cet effet, des classes de risque de défaut sont utilisées afin de distinguer les débiteurs en fonction de leur probabilité de défaut. Un nombre de classes de risque de défaut plus élevé contribue à une tarification mieux adaptée à la situation spécifique de chaque débiteur. Globalement, le rating permet également une gestion plus pointue de notre portefeuille de crédits.

De plus, les accords de Bâle définissant le cadre réglementaire du secteur bancaire sont actuellement en révision. Ces nouveaux accords cherchent à introduire une différenciation des besoins en fonds propres d'une banque en fonction du risque de chacun de ses débiteurs. Les banques disposant d'un système de rating de première qualité pourront faire valoir le rating interne de leurs contreparties afin de déterminer les fonds propres requis - l'alternative étant l'utilisation d'un seul taux de fonds propres « conservateur » pour l'ensemble de ses débiteurs. En introduisant un rating correspondant aux meilleures pratiques actuelles, la BCV se met en position de pouvoir profiter de ce probable avantage et donc d'assurer une tarification aussi concurrentielle que possible de ses crédits.

Les pratiques des plus importants établissements bancaires actifs dans le domaine du crédit vont dans le même sens.

## Définition

Le rating est une méthode d'analyse qui permet de déterminer la probabilité qu'un débiteur ne puisse pas faire face à ses engagements financiers envers la banque et de lui attribuer, sur cette base, une classe de risque de défaut.

Elle s'appuie sur des outils performants et éprouvés d'analyse des données financières et qualitatives du client. Elle a été développée en s'appuyant sur les connaissances d'experts de notre établissement en tenant compte également de l'expérience et des meilleures pratiques du domaine bancaire.

## Clientèle concernée

L'ensemble des titulaires de crédit (personnes physiques salariées, indépendants, professions libérales et personnes morales) est concerné.

## Modèles de rating et types de variables

Pour cette analyse, différents modèles de rating existent selon la nature du client et l'importance de son financement (par exemple: personnes physiques, petites entreprises avec des besoins de financement limités, entreprises avec des besoins de financement importants, professionnels de l'immobilier, corporations de droit public).

Les principaux éléments d'appréciation permettant de déterminer la classe de risque de défaut sont les suivants:

- Appréciation financière (revenu/rentabilité, patrimoine/ structure financière, capacité à faire face aux charges)
- Appréciation qualitative (par ex. management, concurrence, technologie)
- Historique de la relation avec le client (incidents de paiements, poursuites)

Nos modèles ont été testés, dans la mesure du possible, sur des échantillons importants de dossiers.

## Application

Le rating sera reconduit lors de:

- demande de nouveaux crédits
- modification des garanties
- changement de conditions (amortissement par exemple)
- événements extraordinaires intervenant dans le cadre du dossier crédit
- renouvellements et révision des limites de crédit

Pour exploiter cet outil d'analyse, chaque client doit fournir à la BCV les renseignements nécessaires.

## Classes et définitions

Six classes de risque de défaut permettent de classer l'ensemble de nos débiteurs performants. Une septième classe (B7) est attribuée aux débiteurs non-performants. Ces classes s'appliquent à l'ensemble des débiteurs de la BCV, aussi bien pour le marché interbancaire que pour les PME ou les personnes physiques.

# Information – Rating

## Définition des classes de risque de défaut

Classe de risque	Définition
<b>B1</b>	Les paiements d'intérêt, les amortissements et le remboursement de la dette semblent très largement assurés par une combinaison de profits importants et stables et d'actifs d'une valeur élevée par rapport à l'endettement. Les effets adverses de changements de situation interne ou de conditions économiques ne risquent guère de détériorer la situation du débiteur.
<b>B2</b>	Les paiements d'intérêt, les amortissements et le remboursement de la dette semblent largement assurés. Il est cependant possible que les effets adverses de changements importants ou prolongés de situation interne ou de conditions économiques puissent provoquer une dégradation de la situation du débiteur, et à plus long terme une incapacité temporaire ou définitive à honorer les obligations liées au service de la dette.
<b>B3</b>	Les paiements d'intérêt, les amortissements et le remboursement de la dette semblent assurés, mais une détérioration significative de la situation interne ou de conditions économiques pourraient provoquer une incapacité temporaire ou définitive à honorer les obligations liées au service de la dette à plus long terme.
<b>B4</b>	Les paiements d'intérêt, les amortissements et le remboursement de la dette semblent assurés à court terme. Une détérioration de la situation interne ou de conditions économiques provoquerait vraisemblablement une incapacité temporaire ou définitive à honorer les obligations liées au service de la dette à plus long terme.
<b>B5</b>	A l'heure actuelle, le débiteur assure les paiements d'intérêt et les amortissements, mais une vulnérabilité au défaut est identifiable dans les circonstances présentes. Le tiers est sensible à des détériorations de la situation interne ou des conditions économiques, qui provoqueraient probablement une incapacité temporaire ou définitive à honorer les obligations liées au service de la dette.
<b>B6</b>	A l'heure actuelle, le débiteur assure le service de la dette, mais sa capacité à assurer les paiements d'intérêt et le remboursement du principal n'est pas assurée dans le futur immédiat. Le débiteur présente une vulnérabilité au défaut clairement identifiable dans les circonstances présentes. Le tiers est très sensible à des détériorations de sa situation interne ou des conditions économiques, qui provoqueraient inmanquablement une incapacité temporaire ou définitive à honorer les obligations liées au service de la dette.
<b>B7</b>	Le débiteur est en difficulté (un ou plusieurs des critères pour l'identification d'un tiers «en difficulté» sont remplis)

## Impact client

En utilisant ces nouvelles classes de risque de défaut, le coût des opérations de crédit est adapté personnellement à chaque client pour correspondre à sa situation et à son environnement économique.

Vous pouvez demander à votre conseiller la classe de risque de défaut qui vous a été attribuée et la définition correspondant à celle-ci. De plus, votre conseiller pourra vous expliquer les

éléments sur lesquels vous pouvez agir pour améliorer votre rating, par exemple:

- régler vos éventuels arriérés
- améliorer votre structure financière
- améliorer votre rentabilité
- réduire vos engagements
- optimiser les éléments qualitatifs